

La Roche sur Yon, le jeudi 29 octobre 2020

Direction du Patrimoine
Service Réhabilitations Foyers et Logements

Dossier suivi par : CHABOT Sébastien – Responsable du Service
Tél. 02 51 09 85 18 - Portable 06 78 06 20 51
sebastien.chabot@vendeehabitat.fr

Référence : RESIDENCES SOCIALES, EHPAD, FAH, FJT, MARPA...

M. NICOLAS SAILLOUR
DIRECTEUR ADMR DE VENDEE
MAISON DES FAMILLES
119 BD DES ETATS-UNIS BP 3
85001 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Objet : REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE ERP

Monsieur Le Directeur,

En tant que gestionnaire d'un établissement propriété de Vendée Habitat, nous tenons par la présente à vous informer des suites données par nos services quant à l'obligation de mise en place d'un registre public d'accessibilité (R.P.A).

Ce R.P.A a été évoqué pour la première fois dans le rapport de concertation du 26 février 2014 puis dans la loi du 5 août 2015.

Il est aujourd'hui instauré par le décret du 28/03/2017 et l'arrêté du 19/04/2017.

Le R.P.A est un document unique mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes en situation de handicap, de bénéficier des prestations délivrées dans un établissement.

Instaurée dans le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), la mise à disposition du R.P.A est une démarche obligatoire pour tous les gestionnaires d'Etablissements Recevant du Public (ERP), que l'ERP soit neuf ou déjà existant.

Ce registre doit contenir les éléments suivants :

- ✓ L'identification de l'établissement (nom, adresse, catégorie, type),
- ✓ Une information complète sur les prestations fournies dans l'établissement,
- ✓ La liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées,
- ✓ La description des actions de formation dispensées au personnel d'accueil pour accueillir les personnes en situation de handicap (PSH). Pour les ERP de catégorie 1 à 4, un justificatif de formation à l'accueil des PSH devra également être fourni. Cette description et ses justificatifs doivent être accompagnés de la plaquette informative de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA) « Bien accueillir les personnes handicapées ».

Le R.P.A est un document public qui s'adresse aux usagers, clients ou patients des établissements et il doit être consultable sur place au principal point d'accueil :

- ✓ Au format papier (classeur, livret, porte document, ...),
- ✓ Au format numérique (sur tablette par exemple).

A titre alternatif, si les conditions ne permettent pas une lecture sur place, le registre peut être accessible en ligne, sur le site internet de l'établissement.

Ainsi en 2018, Vendée Habitat a missionné et financé la réalisation des registres qui ont été réalisés par le cabinet « A2Ch », qui nous a également accompagné dans la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité (Ad'Ap).

Je vous informe donc par la présente que dans les 15 jours, nos services transmettront par courriel aux directeurs des établissements la **version numérique** du R.P.A créée spécifiquement pour l'(es) établissement(s) sous votre tutelle.

Celui-ci sera désormais sous votre responsabilité et il vous reviendra de la faire vivre et le mettre à jour en fonction des futures actions menées dans l'établissement (Mise en accessibilité, formation du personnel,)

Nos services, et plus particulièrement Mr CHABOT, Responsable du service Réhabilitation, restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur Le Directeur, mes respectueuses considérations.

Le Directeur Général,



Françoise DOTEAU

Etablissements concernés :

7080	LA CHAUMIERE	FONTENAY LE COMTE
7086	LA MAISONNEE	AIZENAY
7088	LE BOIS MARIE	AIZENAY
7090	LE LOGIS DE PAHU	LONGEVES
7094	VILLA + COTTAGE	ST DENIS LA CHEVASSE
7096	LE PARC	LA RABATELIERE
7104	LES SAULNIERS	LANDERONDE

Copie :

Vendée Habitat : Mr DRAPEAU / Mr CHABOT / Mr RETAILLEAU
A2Ch : Mr PAPIN

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition au traitement des données personnelles qui vous concernent. Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier ou à l'adresse mail : mesdonnees@vendeehabitat.fr en joignant un justificatif d'identité.

OPH de Vendée

28, rue Benjamin Franklin - CS 60045

85002 La Roche-sur-Yon Cedex

www.vendeehabitat.fr

Tél. : 02 51 09 85 85

Fax : 01 57 67 34 10